## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DEPARTEMENT DE L'INDRE

#### N° DE-017-2025

### COMMUNE D'OULCHES

## Séance du 27 juin 2025

Le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

10

Nombre de conseillers municipaux présents :

06

Nombre de conseillers municipaux votants :

06

Nombre de conseillers municipaux pour :

06

Date de la convocation : 3 juin 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents: Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Martine JOLIVET, Dominique TARDY.

Absent excusées: Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS, Marie-José VIVIEN

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

# OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et que celui-ci doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2024 de la Commune.

Le Maire, Claude MHRIOT Secrétaire de séance JOLIVET Martine

Transmis à la Sous-Préfecture le

Accusé de réception en préfecture 036-213601487-20250627-DE-017-2025-DE Date de télétransmission : 03/07/2025 Date de réception préfecture : 03/07/2025



Publié le : 03/07/2025 16:01 (Europe/Paris)

Par : La secrétaire

https://www.intramuros.org/oulches/documents\_administratifs/34597